



**École secondaire catholique Père-René-de-Galinée**  
450 chemin Maple Grove Cambridge, (Ontario) N3H 4R7  
Téléphone: (519) 650-9444 Sans frais : 1-866-253-6375



Vendredi 3 avril 2020

Chers parents, tuteurs, tutrices,

J'espère que vous êtes tous et toutes en bonne santé.

Comme vous le savez, la fermeture de l'école se poursuivra jusqu'au 4 mai 2020 permettant de protéger la sécurité, la santé et le bien-être de la population compte tenu de l'évolution rapide de la propagation du coronavirus (COVID-19).

Comme annoncé par l'honorable Stephen Lecce, Ministre de l'Éducation de l'Ontario, nous passons dès le 6 avril à la phase 2 du plan d'apprentissage des élèves. Vous avez aussi reçu une communication de M. André Blais, directeur de l'éducation, le 1<sup>er</sup> avril 2020, précisant les modalités de ce plan.

Toute l'équipe de PRDG est prête à entamer cette deuxième phase de l'apprentissage en ligne. J'aimerais d'ailleurs remercier toute l'équipe de s'être mobilisée, malgré les circonstances actuelles que nous vivons tous et toutes, afin d'assurer ce retour à l'apprentissage pour vos enfants.

Comme l'a indiqué M. Blais dans sa lettre du 1<sup>er</sup> avril : « *L'objectif principal de ce plan est d'assurer la réussite de l'année scolaire pour tous les élèves et de les soutenir dans la continuité de leurs apprentissages afin qu'ils puissent continuer d'acquérir les compétences requises pour passer au prochain niveau scolaire ou d'obtenir leur diplôme, dans le cas des élèves qui en sont à leur dernière année du secondaire.* » Ensemble nous y arriverons et sachez que toute l'équipe est là pour vous appuyer.

Voici quelques détails du fonctionnement de ce plan d'apprentissage en ligne :

**Le curriculum et le syllabus de cours adapté:** Les titulaires ont révisé leurs curriculums afin de cibler les compétences et les concepts essentiels à enseigner pendant la période d'un mois.

**La planification d'activités d'apprentissage propice à l'apprentissage en ligne:** Les titulaires ont planifié différemment afin de créer des cours dans Google Classroom. Des mini-leçons en différées de 8 à 10 minutes y seront placées le vendredi. Il pourrait par exemple s'agir d'une présentation Google, ou une vidéo de la leçon préenregistrée. L'élève pourra se référer à l'objectif d'apprentissage et aux critères d'évaluation pour guider son apprentissage. Des nouveaux concepts et compétences à l'étude seront

présentés aux élèves. De plus, des activités d'apprentissage avec les directives (c.-à-d. liste de contrôle) et les ressources seront aussi affichées dans Google Classroom pour l'élève. Les activités d'apprentissages seront de courte durée permettant à l'élève de terminer ses productions ou travaux chaque semaine. Votre enfant suivra ces leçons de façon autonome.

**Le temps de travail** de l'élève a été réduit comparativement à ce que nous demandons habituellement en salle de classe. Pour l'enseignement à distance, il faut garder en tête que la qualité des activités d'apprentissages est plus importante que le nombre d'heures.

Les heures indiquées dans le tableau ci-dessous correspondent au temps approximatif que les élèves de chaque année d'études devraient accorder aux travaux qui leur seront assignés chaque semaine par le personnel enseignant, à compter du 6 avril 2020.

Nombre d'heures d'étude à distance/semaine selon le niveau d'études			
<i>Niveau d'études /âges de l'adolescent/e</i>	<i>Temps par cours annuel (sept. à juin) par semaine</i>	<i>Temps par cours semestré par semaine</i>	<i>Total des heures maximales pour la totalité des cours incluant 2 sessions de 30 minutes de clavardage (par cours)</i>
7e et 8e année	30 minutes	30 minutes	De 10h à 13h /semaine maximum.
9e et 10e année	1h30	3 heures	De 12h à 15h/semaine maximum.
11e et 12e année	na	3 heures	De 12h à 15h/semaine maximum
Cours éducation coopérative	na	3 heures par crédit COOP de 110 h	Jusqu'à 3h maximum.

### **Calendrier de travail**

Les titulaires de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> année remettront un horaire de travail à leurs élèves et le regarderont avec votre enfant afin de l'aider à gérer ses divers cours soit : l'apprentissage autonome, les périodes de clavardage et les travaux et les études à faire. Les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année recevront un horaire type leur permettant d'organiser leurs études. Les titulaires aideront aussi ces élèves à organiser leur horaire.

**\*\* À noter que l'enfant a une flexibilité dans l'organisation de son horaire selon les réalités actuelles vécues à la maison. Ces horaires types sont des suggestions pour**

*l'enfant. L'important est de poursuivre l'apprentissage pour être prêt/e pour l'année suivante. Je vous encourage, ainsi que votre enfant, à discuter avec ses titulaires si des difficultés se présentent pour accomplir les tâches.*

**L'évaluation de l'apprentissage:** Les stratégies d'évaluation formatives seront celles privilégiées lors de l'apprentissage en ligne. La vérification de la compréhension de l'élève s'effectuera par une rétroaction continue de l'enseignant.

La stratégie du portfolio sera privilégiée afin de recueillir les travaux des élèves et émettre une note globale sommative à la fin de l'apprentissage, selon les critères évalués à partir des attentes du curriculum.

**Soutien en direct pour les groupes d'élèves:** *Voir les horaires des périodes de clavardage (Google Meet) joints à cette lettre.*

Les titulaires de cours offriront des périodes de clavardage à l'aide de Google Hangout, Google Meet ou autres plateformes recommandées par le Conseil scolaire de 2 à 3 fois par semaine pour une période de 30 minutes. Le but de la discussion en temps réel est de répondre aux questions des élèves, clarifier des concepts non compris et de les sécuriser dans leur cheminement. La participation à ces périodes de clavardage est facultative pour les élèves, mais encouragée. Ces rencontres ne serviront pas à passer de la nouvelle matière.

Veillez noter que toute l'équipe des services à l'élève continuera de travailler en collaboration avec les titulaires pour assurer le soutien aux élèves, que ce soit académique ou émotionnel.

Les titulaires communiqueront aussi leurs heures de disponibilités pour pouvoir répondre aux questions des élèves ou offrir un soutien particulier. Ces suivis se feront selon les directives données par les titulaires de votre enfant.

Les titulaires ont communiqué avec votre enfant pour émettre les directives à suivre pour débiter les cours en ligne dès le 6 avril. Lors de la première rencontre de clavardage, ils émettront des attentes claires pour le bon fonctionnement de ces cours.

### **Comportement en ligne : Code de conduite et Cybercitoyenneté**

Il est très important que vous preniez un temps pour revoir avec votre enfant les comportements en ligne acceptables pour assurer la santé et la sécurité de tous et de toutes. Nous sollicitons votre appui avec ceci.

**Vous trouverez sur le site Internet de l'école, dans la section: *Découvrez l'espace virtuel pour l'apprentissage à distance des élèves – Code de conduite et Cybercitoyenneté*, diverses ressources pour vous appuyer.**

**Des comportements qui nuisent à l'apprentissage et à la sécurité des autres lors des périodes de clavardage tels que des dérangements inutiles, un manque de respect envers l'enseignant ou les autres élèves par son langage ou ses gestes, des captures d'écran, des photographies ou des enregistrements des réunions avec publication des rencontres en ligne sur les médias sociaux ne seront aucunement tolérés.**

Les systèmes de gestion de l'apprentissage en ligne utilisés seront ceux connus par les élèves et recommandés par le Conseil scolaire, par exemple: Google Classroom et/ou l'EAV ainsi que des extensions Google Meet, Google Hangouts et Google Drive.

**La construction identitaire :** De petites activités de construction identitaire seront aussi offertes aux élèves pour favoriser l'esprit d'école en ce temps où nous sommes tous éloignés. Nos animateurs pastoral et culturel, en partenariat avec les élèves du gouvernement des élèves, inviteront la communauté à participer à ces activités à travers les médias sociaux de l'école.

**Ressources :** Voici quelques ressources importantes, jointes à cette lettre, pour vous appuyer comme parent et aussi appuyer votre enfant. Ces ressources se trouvent aussi sur le site Internet de l'école.

- Référentiel pour l'élève: Autorégulation de l'apprenant en ligne
- L'apprentissage à distance : Guide pour les parents, tuteurs, tutrices.
- Horaire type de l'élève de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année \*\* *Les titulaires de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année remettront l'horaire de travail à leurs élèves.*
- Calendriers par niveau des sessions de clavardage

Aux parents des élèves finissants de la 12<sup>e</sup> année, veuillez noter que nous attendons des clarifications du MÉO en ce qui a trait au transfert de notes de mi-semestre aux collèges et aux universités. L'administration du Csc MonAvenir se penche sur les modalités de rétroaction et d'évaluation des travaux des élèves. Des détails vous seront communiqués au cours de la prochaine semaine.

Comme mentionné par M. Blais dans sa lettre du 1<sup>er</sup> avril, nous connaissons possiblement des défis au début du programme et nous faisons appel à votre patience et votre collaboration.

N'hésitez surtout pas à contacter les enseignantes et enseignants de votre enfant, un membre de l'équipe des services à l'élève ou de la direction si vous avez besoin de plus d'informations.

Notre espoir est que votre enfant sente réellement qu'il fait partie d'une communauté scolaire, qu'il est aimé et apprécié et qu'il peut continuer d'apprendre avec ses pairs.

Continuez de prendre soin de vous.

Veillez recevoir mes salutations distinguées.

La direction  
Joanne Leblanc-Holden